

Bilel Benbouzid, Doctorant en Urbanisme, Laboratoire RIVES, ENTPE

## L'enquête de victimisation américaine : de l'indicateur compréhensif à l'analyse des facteurs de risque (1965-1985)

### Résumé :

Le propos de cet article est d'examiner la généalogie de l'enquête de victimisation, en s'intéressant principalement à l'enquête permanente américaine mise sur pied au milieu des années 1960 et en élargissant l'analyse à l'enquête britannique créée dans un autre contexte politique et scientifique au début des années 1980. Cette recherche sur l'enquête de victimisation permet de repérer deux usages de l'enquête qui renvoient à l'opposition classique entre recherche compréhensive et recherche appliquée. Notre objectif est d'analyser les formes de l'enquête de victimisation, dans une perspective diachronique, à partir des acteurs qui s'en saisissent, en déploient des usages, la font évoluer et composent à partir d'elle des communautés de spécialistes. Ce qui donne à voir comment le politique se loge dans ce savoir d'enquête.

### Abstract :

The purpose of this article is to examine the genealogy of the victimization survey, focusing on the U.S. survey developed in the mid-1960s and extending the analysis to the British survey created in another political and scientific context in the early 1980s. From this study of victimization survey, we identify two uses of the survey, which refer to the classic opposition between descriptive research and applied research. Our goal is to analyze the forms of victimization survey, in a diachronic perspective, from protagonists that take it, develop it uses, make it move, and compose community of specialists from it. Giving to see how policy comes into this knowledge of inquiry.

## Introduction

Depuis la fin des années 1970, de nombreux travaux de sciences sociales prennent pour objet la statistique<sup>1</sup>. Parmi les multiples approches qui constituent ce domaine de recherche, celle portée par Alain Desrosières, reste sans aucun doute la plus marquante, du moins en France<sup>2</sup>. La question classique autour de laquelle s'organisent ses recherches – « *à quoi tient une forme statistique ?* » - est devenue un point de passage obligé pour qui constitue la quantification comme objet d'étude. En effet, Desrosières nous invite à comprendre comment les « choses tiennent » en identifiant la manière dont les outils statistiques participent de la construction et de la solidité de la réalité. En ce sens, il s'agit de s'interroger sur le caractère construit, par la statistique, d'objet comme le chômage, la pauvreté, la mortalité en faisant ressortir les conventions (codage, classification, nomenclature, simplification, etc.) à travers lesquelles ces catégories sont construites. En n'enfermant pas l'examen de l'opération de quantification dans une problématique purement cognitive de reflet de réalité, il envisage la statistique comme « une opération (couteuse) de traduction et de production d'un objet nouveau, qui circulera ensuite dans des rhétoriques et usages variés. Ceux-ci prendront appui sur les choses nouvelles ainsi produites, dont la robustesse est liée à la fois aux procédures techniques d'enregistrement et à leurs légitimités sociales. [...] La traduction statistique opère toujours par réduction, c'est-à-dire par sacrifice de quelque chose, mais pour gagner autre chose, d'un autre ordre. Sacrifice en vue d'un gain supposé et d'un usage ultérieur tel est la logique *économique* (et non purement cognitive) de « l'investissement de forme »<sup>3</sup>. L'enjeu social de ce domaine de recherche sur la statistique réside dans ce projet de rendre démocratiquement concevable un débat en ces termes : qui discute des ces conventions ? Qui a la légitimité d'en discuter ? Le gain issu de cet investissement de forme dépasse-t-il le sacrifice ? Le jeu en valait-il la chandelle ? Autrement-dit, il s'agit de faire reconnaître l'aspect construit des objets statistiques.

Cette sociologie de la statistique prend tout son sens dans un contexte où les hommes qui œuvrent à la construction des formes statistiques prétendent raisonner uniquement en termes méthodologique (fiabilité) ou épistémologique (cadre d'hypothèse théorique). La posture constructiviste vient ainsi nous libérer de la rationalité technique de la statistique en démontrant qu'une autre modalité d'usage de la quantification est envisageable.

Or, il est des cas où les personnes qui œuvrent au développement d'une forme statistique sont loin d'être dupes et largement conscientes de la dimension politique de la quantification. Et cette prise de conscience n'inhibe pas pour autant l'action. Comment s'organise le travail de production statistique lorsque les sociologues connaissent bien ces questions (quand bien même ils les posent d'une autre manière) et s'efforcent d'en tenir compte ? Cette prise de

---

<sup>1</sup> Il est inutile ici d'établir une bibliographie complète de ce champ de recherche. L'ouvrage Desrosières, A., 1993, *La politique des grands nombres*, La découverte, Paris décrit assez bien la multiplicité et la fécondité de ces différentes approches. Relevons néanmoins les travaux de sociologie historique de la statistique publique : pour les États-Unis : Anderson, M., 1988, *The American Census, A Social History*, New Haven, Yale University Press; Duncan J. et Shelton W., 1978, *Revolution in United States Government Statistics, 1926-1976* Washington, US Department of Commerce; pour la Grande-Bretagne: Davidson R., 1985, *Whitehall and the Labour Problem in Late-Victorian and Edwardian Britain, A Study in Official Statistics and Social Control*, London, Croom Helm.

<sup>2</sup> Pour une vision d'ensemble de son travail on peut se rapporter au deux livres d'Alain Desrosières, *Pour une sociologie historique de la quantification* et *Un gouvernement par les nombres* publiés par les Presses de l'Ecole des Mines en 2008.

<sup>3</sup> Alain Desrosières nous livre cette vision limpide de son approche dans une des ces lectures critiques : Desrosières A., 1997, *A quoi sert une enquête ? Biais, sens et traduction*, Genèses, 29, 29, 120-122.

conscience amène-t-elle à une manière de *faire science* spécifique ? En quels termes les sociologues et statisticiens œuvrant à la fabrication de la statistique mettent-ils en politique la statistique ? Autrement-dit, comment est envisagé l'usage de la statistique dans cet *ordre du politique* ?

C'est ce type de question que nous avons dû nous poser en constituant l'enquête de victimisation américaine comme objet d'étude. En effet, en plus d'avoir remarqué que ce problème de la vie sociale (la victime) n'avait pas fait l'objet d'une attention particulière de la part de la sociologie de la statistique<sup>4</sup>, nous avons constaté que les sociologues qui ont œuvré à la fabrication de l'enquête de victimisation avaient à la fois une *visée de réalité* et une *visée d'usage*, et ce en arbitrant explicitement face aux spectres des usages potentiels. Et c'est ce que nous aimerions montrer ici à travers l'examen de la fabrication progressive de l'enquête de victimisation entre 1965 et 1985. La fabrication de cette enquête par sondage, qui consiste à interroger des personnes sur les actes criminels qu'elles auraient subis sur une période donnée, est loin de se limiter à un processus linéaire où, à force de recherche méthodologique et de tests, les sociologues améliorent la fiabilité de l'instrument. En privilégiant les débats et les discours autour de l'enquête de victimisation, on peut comprendre et révéler les issues politiques de sa fabrication.

Les 20 premières années qui séparent la réalisation des premières enquêtes exploratoires en 1965 du projet du *redesign* de l'instrument qui débute en 1985 sont ponctuées de quelques événements significatifs : mise sur pied d'une commission nationale d'experts (*President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice*) qui accorde les crédits pour les premières expérimentations ; parution d'articles scientifiques remarquables par la communauté scientifique et les administrations dès 1967 ; conférences de coalition entre le *Bureau of Census* (équivalent de l'INSEE) et le *Department of Justice* (1968) ; colloques et séminaires sur les indicateurs sociaux du crime (1975-1980) ; rapport d'évaluation de la *National Academy of Science* (1976) ; annonce dans la presse de la suspension de l'outil (1977) ; débats au congrès et mobilisation des scientifiques pour sauver l'instrument (1977) ; mise sur pied d'un comité technique chargé d'étudier la refonte de l'outil (1979-1985).

Ces étapes qui jalonnent l'histoire de la construction de l'instrument nous ont semblé être des mouvements d'une forte intensité et des stratégies plus ou moins menées à leur terme renforçant un peu plus l'outil. Ces étapes cristallisent également des *tensions permanentes* révélatrices d'une boîte noire restée ouverte durant cette période. C'est précisément cet écho favorable et cette *remise en question* qui confère à cette situation (qui dure 20 ans) son statut expérimental et d'innovation.

Un retour sur les conditions d'invention et d'institutionnalisation de l'enquête de victimisation incite à revenir sur le travail accompli par les acteurs de cette innovation et le contexte social dans lequel s'inscrivait leur entreprise. Après s'être intéressé aux scientifiques qui ont œuvré

---

<sup>4</sup> Hormis le travail récent des sociologues du CESDIP que nous avons pu découvrir bien après notre enquête : Didier E., Névanen S., Robert Ph., Zauberman R., 2009, « La solidité des institutions. Les statistiques de "victimisation" de l'INSEE (1996-2006) », *Genèses. Sciences Sociales et Histoire*, 74, 128-144. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une contribution directe à la sociologie de la statistique, on peut aussi se référer à l'ouvrage très éclairant : Zauberman, R., Hough, M., Pauwels, L., et Playsier, S., 2008, *Victimation et insécurité en Europe : Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, L'Harmattan. Pour une histoire méthodologique de l'enquête, on peut consulter Grémy, J-P., 2006, « L'enquête nationale de victimation nord américaine (National Crime Survey) », *Cahiers du CAMS*, « Histoire du calcul des probabilités et de la statistique », n°70. ; et Grémy, J-P., 2008, « Les trois enquêtes nationales de victimation : ressemblances et différences », in Bauer, A., 2008, *La criminalité en France. Rapport de l'Observatoire national de la délinquance 2008.*, Paris, CNRS Editions.

à la fabrication de l'enquête et à ce qu'ils disent de la statistique, nous verrons dans un second temps comment l'institutionnalisation de l'enquête de victimisation apparaît à la convergence des intérêts des chercheurs et du gouvernement. Nous tenterons enfin d'analyser les conditions intellectuelles et sociales de remise en cause de l'instrument, en orientant brièvement la focale sur un autre usage de l'enquête de victimisation à partir de l'enquête britannique conçue au début des années 1980.

## Les légitimités politiques de deux scientifiques

L'enquête de victimisation n'émerge pas aux Etats-Unis, au milieu des années 1960, au hasard de l'espace scientifique et politique. Deux acteurs en particulier œuvrent à son développement: Albert Biderman et Albert Reiss, les deux scientifiques qui conduisent les premières expérimentations et qui deviennent rapidement les principaux porte-parole de l'instrument entre 1965 et 1985. Durant cette période, ils interviennent à plusieurs reprises au Congrès, ils président des comités d'experts pour développer l'outil et valorisent l'instrument dans la sphère académique. Leur action contribue largement à définir la principale forme d'investissement de la méthode.

Les deux promoteurs appartiennent à des univers intellectuels qui les prédisposent à développer cette forme d'enquête. Et c'est cette position, que nous étudierons en détail, qui leur confère la légitimité à la fois scientifique et politique nécessaire pour accélérer la réalisation d'un projet d'une grande enquête nationale de victimisation. Les deux principaux entrepreneurs évoluent dans des institutions prestigieuses. Biderman fait carrière dans un laboratoire de recherche de statut privé, le *Bureau of Social Science Research*<sup>5</sup>. Plus proche de l'université, Reiss est membre du *Survey Research Center* de l'université de Michigan entre 1965 et 1970 et intègre en 1971 la prestigieuse université de Yale comme professeur de sociologie. Nos deux promoteurs ont de nombreux points communs. Ils ont tous les deux su surfer sur la vague « quantitatifiste » de la sociologie des années 1950 américaine en faisant leurs classes dans l'univers de la sociologie de Chicago et en suivant l'enseignement de William Fielding Ogburn<sup>6</sup>. Mais ils ne développent pas leurs recherches sur les mêmes objets ce qui leur confère une position différente mais complémentaire, dans le développement de l'enquête de victimisation.

### *Reiss : entre criminologie classique et sociologie de la déviance*

Albert Reiss s'est fait remarquer depuis l'aboutissement de ses travaux de thèse de doctorat sur la prévention de la délinquance juvénile. Dans la filiation des travaux de C. Shaw et Mc Kay sur les déterminants écologiques de la désorganisation sociale, Reiss travaille au perfectionnement d'un instrument de prédictibilité du risque de récidive en libération

---

<sup>5</sup>Créé en 1950, le *Bureau of Social Science Research* (BSSR) se définit comme un laboratoire de recherche en sciences sociales, à la fois fondamentales et appliquées. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif dont les objectifs généraux sont le développement de *théorie sociale* et de *méthodes de recherche* et de leurs mises en application aux problèmes sociaux contemporains. Le laboratoire de recherche couvre des objets de recherche aussi divers la communication de masse, les études urbaines, l'emploi, la sociologie militaire, l'enseignement supérieur et professionnel, le bien-être social, la criminologie et les politiques publiques de sécurité, et la sociologie de la recherche en science sociale. Pour une analyse critique des accointances du BSSR avec la Central Intelligence Agency (CIA) dans les années 1950-60, cf. Simpson, Ch., 1996, *Science of Coercion: Communication Research and Psychological Warfare*, (1945-1960). New York, Oxford University Press.

<sup>6</sup> Sur cet univers académique, cf. Abbott, A., 1999, *Department & Discipline: Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press; et Chapoulie, J-M, 2001, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Le Seuil.

conditionnelle. C'est donc un chercheur familiarisé au développement d'outil scientifique, statistique notamment, dans des domaines comme le travail social et la justice. Quelques années après sa thèse, en 1952, il quitte l'univers de l'« Ecole de Chicago » à un moment où le département de sociologie est en proie à une véritable crise institutionnelle, suite, entre autres, au départ ou décès de ses principaux représentants<sup>7</sup>.

Quittant Chicago, il oriente ses recherches vers une sociologie de la police<sup>8</sup> dont les quelques articles programmatiques permettent de rendre compte de toute la complexité de sa posture intellectuelle. En témoigne la conclusion de ce document de travail, *Sociology in Law Enforcement*, daté de 1967, où il tente de définir ce que pourrait être le rôle d'une sociologie des institutions pénales :

The entry of sociologists as policy scientists in the field of law enforcement poses problems of relationships not only with the "professionals" in police administration but with the "professionals" in the law as well. Consequently their role as policy scientists may be shaped as much by the future development of the sociology of law as by the sociology of law enforcement as an aspect of social organization and deviant behavior<sup>9</sup>.

On ne peut réduire la posture intellectuelle d'Albert Reiss à un simple réalisme sociologique. Reiss a cette capacité à passer d'une criminologie classique tournée vers l'explication des phénomènes de délinquance, à une posture plus descriptive qui s'inscrit totalement dans les travaux de sociologie de la déviance en pleine effervescence à cette époque<sup>10</sup>. On ne peut comprendre l'intérêt chez Reiss pour l'enquête de victimisation sans tenir compte de cette double posture intellectuelle qui, on le verra plus loin, lui confère à la fois une légitimité scientifique et politique.

### *Biderman: entre idéologie du Welfare State et sociologie de la sociologie*

Economiste de formation, Biderman devient sociologue en 1950 après un Ph D au département de sociologie de l'Ecole de Chicago. C'est autant l'enseignement d'Ogburn concernant les outils statistiques, que ses analyses sur les changements sociaux qui semblent avoir retenu son attention.

---

<sup>7</sup> On retrouve des éléments d'analyse de ce départ de Reiss de Chicago dans Topalov, Ch., 2004, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de l'« école de Chicago » en sociologie ». in Heilbron J., Lenoir R., Sapiro G., Pargamin P., *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*. Paris : Fayard, 127-157.

<sup>8</sup> Reiss, A., 1966, "The role of the police in a changing society", *Working papers of the center for research on social organization*, department of sociology, University of Michigan.

<sup>9</sup> Il constate à cette occasion que « in general the police have provided more information on crime to sociologists than the reverse » Bordua, D. J. and Reiss, A. J., 1967, « Sociology in Law enforcement », *Working Paper of the Center for Research on Social Organisation*, Department of sociology, University of Michigan. Reiss fera l'hypothèse quelques années plus que l'activité essentielle de la police n'est pas l'exercice de la violence, mais celle du recueil de l'information.

<sup>10</sup> Dans ce domaine, Reiss est l'auteur d'un article célèbre, paru dans la revue *Social Problems*, sur la prostitution homosexuelle : *The social integration of Peers and Queers*. Dans cet article, il montre qu'une catégorie importante parmi ceux qui participent à des relations homosexuelles n'est pas du tout constitué d'homosexuel confirmé. Pour des jeunes délinquants, la prostitution masculine constitue un moyen peu dangereux de gagner de l'argent. Ne se considérant pas eux-mêmes comme homosexuel, ils limitent leur pratique aux normes du groupe de pair auxquels ils appartiennent. Le travail de Reiss apparaît comme une contribution importante aux théories interactionnistes de la déviance. Dans cet article, il remercie John Kitsuse et Howard Becker.

Chercheur touche à tout (éducation, armée, psychologie, méthodologie d'enquête, etc.)<sup>11</sup>, il se fait particulièrement reconnaître par ses travaux dans le domaine de la sociologie militaire. Depuis la seconde guerre mondiale, l'armée est un gros pourvoyeur de fond au développement d'enquête sociologique. C'est de la sociologie militaire que les statistiques s'établissent comme méthode faisant autorité et qu'un positivisme instrumental se développe comme mode de raisonnement dominant<sup>12</sup>. L'intérêt chez Biderman pour le développement d'un outil quantitatif comme l'enquête de victimisation s'explique en partie par cette *culture* scientifique acquise dans le monde de la sociologie militaire. En effet, Biderman partage une longue familiarité avec l'œuvre de Moris Janowitz, autre grand sociologue du changement social, dont les travaux, dans les années 1960, sur les rapports entre évolution des modes de fonctionnement de l'armée américaine et accélération du progrès technique ont marqué les réflexions sur le rôle de l'organisation des armées dans les sociétés politiques contemporaines. Les liens entretenus avec Janowitz révèlent cette position significative pour Biderman d'appartenir à une communauté savante qui s'interroge explicitement sur les inégalités et attitudes induites par l'Etat-Providence.

Un autre élément de l'activité scientifique de Biderman nous éclaire sur sa posture intellectuelle. Au milieu des années 1960, il investit une partie de ses recherches dans l'étude des rapports de l'analyse sociologique aux politiques publiques, sorte de sociologie fonctionnaliste de la sociologie<sup>13</sup>. C'est là une ressource considérable pour Biderman car cette activité de recherche lui confère une position stratégique pour le développement de l'enquête de victimisation : en fin connaisseur du fonctionnement de la sociologie, il est légitime à énoncer, dans plusieurs arènes académiques ou gouvernementales<sup>14</sup>, les besoins et les outils scientifiques légitimes au fonctionnement de la sociologie.

### *L'enquête de victimisation comme laboratoire de la politique de la statistique*

D'un côté, un sociologue du crime suffisamment habile pour se composer un agenda de recherche mêlant une posture positiviste, tournée vers la production d'une science de l'expertise et une posture descriptive, parée des vertus déconstructivistes de la sociologie de la déviance. De l'autre, un sociologue touche à tout qui, convaincu de la pertinence de l'analyse sociologique pour la résolution des problèmes sociaux, prend pour objet de recherche la sociologie quantitative, et ce dans la perspective d'orienter la définition des politiques de recherche dans ce domaine.

L'enquête de victimisation apparaît à la croisée des postures intellectuelles et des projets scientifiques et politiques de ces deux chercheurs. Pour comprendre cette relative originalité, on doit restituer plus précisément l'enquête dans ces conditions de production. La fabrication de l'enquête de victimisation s'inscrit comme un espace expérimental dans un projet de politique de science qui dépasse largement la recherche sur le crime et ses victimes. Il faut d'abord revenir sur le rôle crucial que joue Biderman en s'efforçant, au milieu des années 1960, avec une poignée d'autres scientifiques, de persuader le gouvernement de mettre à

---

<sup>11</sup> Il a baigné dans une sombre histoire d'enquête sociologique au service de la CIA.

<sup>12</sup> Sur ce point cf., Bryant, Ch., 1989, « Le positivisme instrumental dans la sociologie américaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 78,78, 64-74.

<sup>13</sup> Crawford E.H. and Biderman A., 1969, *Social Scientists and International Affairs. A case for a Sociology of Social Science*, New York, John Wiley and Sons.

<sup>14</sup> Citons pour seul exemple sa communication au Congrès: Hearings before the subcommittee on evaluation and planning of social programs of the committee on Labor and public welfare united states senate, 91<sup>st</sup> congress to provide for the establishment of the George Washington Memorial Institute For the Social Sciences, July 22, 1970.

l'agenda une *politique de statistiques sociales*. Les contours d'un tel projet apparaissent au milieu des années 1960 à partir de l'ouvrage collectif « *Social Indicators* » qui correspond aux résultats d'une recherche commandée par la NASA en 1962. L'ouvrage reflète deux manières d'envisager les indicateurs sociaux. D'un côté, l'article d'un économiste, Bertram Gross, qui ouvre la problématique de l'adjonction d'un système de comptes sociaux à celui de la comptabilité nationale américaine. De l'autre, l'article de Biderman<sup>15</sup> qui construit sa réflexion en opposition à l'idée de Gross et en faveur de l'institution d'une *science véritable* qui permette un usage prudent de ces indicateurs sociaux. Il raconte cette divergence une dizaine d'année plus tard lors d'un colloque sur le thème des indicateurs sociaux :

The material I contributed to the book edited by Bauer may have had less to do with popularizing the social indicators as the slogan for a diverse movement than the contribution to the volume prepared subsequently for the same project by Bert Gross. Gross in his paper did something I was dead set against doing. The Gross paper was in some ways the antithesis of mine in that it accepted as a positive model for emulation what was explicitly my negative one – the system on national economic accounts. Various notions in that model, such as that of a least common denominator for all things of value, should be offset by social indicators. I argued, rather than pursued by them. [...] The target was clear. The target was the domination of social perception by highly-selective, monopoly systems of statistics, particularly those which shared exactly the same blinders, preconceptions, biases and selective attention of the dominant systems of social organization. With regard to crime, for example, my view was not that indicators of crime, as crime is conceived, encountered and acted on by the police, were not essential both for the effective work of law enforcement and for the social monitoring of the work of the police, but rather that we also needed indicators which took different value perspectives, proceeded with different etiological conceptions and which measured crime independently of the transactions of the criminal justice system<sup>16</sup>.

Il ne s'agit pas pour Biderman de perfectionner les statistiques sociales afin de faciliter la planification. On est loin de cette supposition que l'amélioration des statistiques sociales conduirait à un large consensus, scientifiquement fondées, sur l'état de la société, sur les objectifs que l'on doit assigner à cette société et sur les moyens d'atteindre ces objectifs<sup>17</sup>. Si Biderman envisage aussi les indicateurs sociaux comme les indices des conditions sociales

---

<sup>15</sup> Dans sa contribution, Biderman retrace statistiquement l'institution progressive, aux Etats-Unis, du XIXe siècle aux années 1960, des mesures à caractère social à partir d'un matériau composé de documents politiques, administratifs et scientifiques. Il montre à cette occasion comment les indicateurs sociaux sont étroitement liés aux programmes politiques dans lesquels ils s'inscrivent et qu'ils sont indissociables des préoccupations successives que la société américaine a sur elle-même (expansion et démocratie économique en 1933, emploi et croissance en 1948, technologie et problèmes sociaux depuis 1960). Biderman développe ensuite une réflexion purement cognitive sur les difficultés d'utilisation et d'interprétation des indicateurs sociaux. Pour faire sa démonstration, il prend l'exemple des biais d'interprétation du taux de criminalité, un indicateur qui, selon-lui, a eu tendance à prendre une vie propre et à se gonfler par l'usage quotidien qui en est fait d'une signification qu'il n'avait pas au départ. Biderman rappelle que si la mesure de la criminalité est considérée comme l'indice de la réussite d'une société, la tendance à l'inflation plutôt qu'à la diminution des taux de criminalité, s'explique en grande partie par le changement de la nature des crimes et ce du fait de la prospérité croissante de la société.

<sup>16</sup> Biderman, A., 1979, "Aversions to social concepts", *Proceeding of the Social Statistics Section, American Statistical Association*. p. 329.

<sup>17</sup> Cette divergence est un point souvent oublié de l'histoire des indicateurs sociaux plus souvent associé à celle du projet de la mise sur pied d'une comptabilité sociale. Pour information, notons également que, au milieu des années 1960, Biderman rejoint le débat sur les indicateurs sociaux dans une perspective critique radicale contre le *Program, Planning, and Budgeting System (PPBS)*, un instrument mis en place pour la réalisation efficace des programmes nationaux, s'appliquant à tous les domaines de politiques publiques.

(contexte de l'existence humaine dans une société donnée) pour différents segments de la population, il envisage surtout la production d'indicateur dans une logique d'ouverture systématique à de nouvelles perceptions de la réalité. C'est moins un système de comptabilité sociale qui l'intéresse, qu'un dispositif régulier d'enquête innovante - l'enquête n'étant pas considérée comme un simple outil mais une *institution* en soi<sup>18</sup>. L'enquête de victimisation apparaît comme l'exemple même de cette manière d'envisager la politique des statistiques.

Biderman formalise concrètement cette manière d'envisager la statistique dans un article, *Information, Intelligence, Enlightened Public Policy : Functions and organization of societal Feedback*, publié en 1970 dans la revue *Policy Sciences*. Loin d'être dupe d'une science autonome qui se suffirait à elle-même, Biderman y développe, en prenant l'exemple des statistiques criminelles, l'idée suivante :

Les propriétés normatives qui rendent les statistiques sociales utiles comme indicateurs sociaux sont mieux comprises en considérant d'une part, les fonctions systématiques qu'elles prennent à des niveaux variables de l'organisation sociale et d'autre part, l'implication des acteurs à ces niveaux variés dans des rôles qui découlent de ces connaissances. Les modes et les degrés de généralisation qui rendent des savoirs utiles pour l'action au plus bas niveau de l'organisation sociale (information) ou pour l'administration à un niveau bureaucratique intermédiaire (intelligence) ne sont pas nécessairement applicable à la formation des plus larges politiques sociales (policy knowledge) ou pour affecter notre conception générale du monde social qui intéresse un large public (« enlightenment »). Les deux dernières fonctions ne sont pas toujours bien servies par les données qui ont été collecté et ordonnée par système responsable des deux premières fonctions.

Dans le cas de la fonction d'« enlightenment », selon Biderman, les statistiques n'ont pas besoin d'avoir une spécificité normative ni d'être soumise à la manipulation – manipulation requise par la fonction d'ingénierie. Et cette fonction d'« enlightenment » pourrait avoir son utilité propre à travers des stratégies « adaptationnelle » (qu'il distingue des stratégies de *modification* issues des savoirs d'ingénierie) :

By an adaptational strategy we mean acting in such way as to accommodate to, or exploit, an environmental change from an output of some other system by behavioral change that is not directed toward altering the source of this output<sup>19</sup>.

Responses to a weather prediction illustrate “adaptation,” as distinct from weather modification – a manipulative, “engineering” strategy. The economics of “perfect competition” assumes purely adaptational strategies toward the market by extremely enlightened participants<sup>20</sup>.

En complément de ce modèle idéal, Albert Reiss invite à une mise en politique de la sociologie. Il développe cet argumentaire, en 1969, dans son adresse présidentielle à la *Society for the Study of Social Problem* dont le titre résume clairement l'essentiel de son propos : *Putting sociology into policy* . La communication de Reiss ne développe rien d'autre

---

<sup>18</sup> Biderman, A., 1976, “The Survey Method as an Institution and the Survey Institution as a Method”, in Sinaiko, H.W., Broedling L.A. (Eds.), *Perspectives on Attitude Assessment: Surveys and their Alternatives*, Champaign, Pedleton, p. 39-53.

<sup>19</sup> Cf. Crawford E., et Biderman A., *op. cit.* p.240.

<sup>20</sup> On trouve cet exemple en note de bas de page d'un papier de Biderman sans référence, « Comment on Reiss's « Putting Sociology into Policy », trouvé dans les archives du BSSR situées à l'université du Maryland.

que l'idée de la dimension indissociablement cognitive et politique de la sociologie. Après avoir longuement développé les rapports entre l'analyse sociologique et les valeurs dont elle est porteuse et la nécessité de développer des théories qui soit politiquement cadrée (« *policy science require theory that is policy oriented* »), Reiss montre les « *avenues d'explorations*<sup>21</sup> » des statistiques sociales en fonction de la manière de poser les problèmes :

Consider the question of crime indicators. One can readily think of a large number of different indicators that monitor various aspects of crime conceivably important for policy. If one wanted to make choices about reducing the incidence of crime, for example, one would probably choose a quite different set of indicators than if one's goal were to reduce some consequence of crime such as its cost to victims. What this should make apparent is that the development of social indicators depends very much upon the formulation of issues of social policy and strategies of social change for which they are relevant. Proposals for victim compensation from crime, fore instance require rather different indicators than proposals to reduce the incidence of victimization. Neither one in turn may be very relevant were one to want to reduce the population of offenders in the society. Given the rather intimate relationship between social policy and social indicators, one must reasonably doubt that we will be very successful in creating a small number of indicators useful for policy. Rather it suggests that one should opt for an unusually large number, thereby leaving open the consideration of alternative policies and strategies of change<sup>22</sup>.

En développant une sociologie de la statistique, sans en avoir l'intention et avec une acuité intellectuelle étonnante, Reiss comme Biderman statuent en toute légitimité sur la signification à donner aux statistiques et sur l'emploi qu'il convient d'en faire. En filigrane de leurs discours, on constate cette idée qu'ils n'ont pas à laisser les politiques ou d'autres acteurs administratifs décider seul de la politique des statistiques ; et qu'il est indispensable de mettre ouvertement en question les influences des jugements moraux et politiques afin de régler leur répercussion sur les énoncés sociologiques. En montrant les contingences du contexte qui cadrent les orientations des politiques de la statistique, ils proposent la fabrication systématique d'une multitude d'indicateurs qui permet d'élargir le champ des possibles dans la définition des politiques publiques. C'est donc moins en invoquant l'épistémologie qu'un raisonnement politique que Biderman et Reiss se saisissent de l'enquête de victimisation.

## La mise en forme de l'enquête et ses premiers usages

Reiss et Biderman n'orientent donc pas leur recherche vers le développement d'un savoir d'enquête par intérêt pour la victime comme problème social. Leur projet consiste avant tout à montrer comment un indicateur nouveau permet d'ouvrir de nouvelles perspectives, de remettre en cause les évidences et de définir autrement les problèmes<sup>23</sup>. Contrairement à ce

---

<sup>21</sup> C'est la formule de Reiss « Avenues of exploration ».

<sup>22</sup> Reiss, A., 1970, "Putting Sociology into Policy", *Social Problems*, vol.17, n°3, 289-294. C'est nous qui soulignons.

<sup>23</sup> Si Biderman et Reiss sont les principaux promoteurs de l'enquête de victimisation, ils n'ont pas la paternité de cette ingénieuse idée de mesurer le crime à partir du témoignage des victimes. Biderman repère les origines de cette idée chez Inkeri Antilla, une criminologue finlandaise qui suggérait dès 1964 de vérifier la fiabilité des statistiques officielles à partir d'enquête de type *Gallup*. Cependant, avant la proposition d'Antilla, Gale Johnson, un économiste agricole du *National Opinion Research Center* de l'Université de Chicago, lance l'idée d'estimer le niveau de la criminalité à partir d'enquête par sondage à un moment où le taux de la criminalité atteignait 83 % dans la ville de Chicago.

que certains travaux de sociologie de la statistique ont montré pour d'autres indicateurs, la genèse de l'enquête de victimisation n'est pas la genèse sociale d'un objet jugé social<sup>24</sup>. Autrement-dit, on ne trouve pas dans l'histoire de la construction de la victime comme problème social, une compréhension des origines de l'enquête de victimisation.

Il faut comprendre l'origine de l'enquête de victimisation à la convergence des intérêts des scientifiques et du gouvernement. Reiss et Biderman se saisissent de l'opportunité de développer l'enquête de victimisation dans un contexte où le Gouvernement Johnson diffuse d'important crédits de recherches afin de développer des savoirs innovants sur le crime. Les premiers résultats des enquêtes exploratoires sont, pour l'essentiel, valoriser à travers la notion de « chiffre noir », notion dont Biderman et Reiss tacheront de définir la consistance politique. Si nos deux savants restent les principaux développeurs de ce savoir d'enquête, nous ne pouvons pas concevoir leur action dans une logique impérialiste, où en bon entrepreneur il s'efforceraient d'enrôler un maximum d'acteurs. On assiste plutôt à la coexistence de plusieurs processus de traduction (la conception de l'outil par les statisticiens du gouvernement fédéral) dont les contradictions révèlent la fragilité de l'enquête de victimisation.

### *Une nouvelle division du travail scientifique et administratif : une période faste pour la recherche en science sociale.*

Inscrite dans le sillage d'un projet ancien de développement de savoirs sur le crime, la *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice*, créée le 23 juillet 1965, marque une étape dans l'histoire du gouvernement du crime aux Etats-Unis<sup>25</sup>. Avec la mise sur pied de la commission, l'enjeu est de passer d'une logique technocratique, où les hauts fonctionnaires de la police et de la justice ont le monopole de l'expertise sur le crime, à une logique de politique de recherche. Instituant une nouvelle division du travail scientifique et politique, la commission est chargée de subventionner directement consultants et universitaires dans des programmes de recherches dans le domaine des sciences sociales<sup>26</sup>. Dès lors que l'Etat inscrit sa responsabilité dans un horizon de *bien être pour tous* largement déterminé par le futur, le pouvoir de gouverner, administrer et gérer le crime ne peut plus se contenter d'obéir aux intérêts des institutions qui en ont la responsabilité et à l'arbitraire des décisions individuelles. Ainsi faut-il augmenter les ressources de la recherche sur le crime et plus particulièrement celles sur les statistiques de la délinquance. Il s'agit d'améliorer la quantité et la qualité de l'information disponible :

---

<sup>24</sup>Pour Desrosières, la genèse des indicateurs est celle « de la genèse sociale d'objets jugés sociaux, c'est-à-dire susceptibles d'être pensés et donc mesurés en tant que tels [...] L'indicateur est une phrase contenant des nombres, justifiant et mettant en forme une action, ou un débat public à propos de celle-ci. C'est parce qu'il y a une action, sur et dans la société, à mener, à coordonner ou à combattre, que les indicateurs sont produits et exhibés. » Desrosières, A., 1997. « Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques », in : Dupoirier E. et Parodi J.L. (éds.), *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan, 15-33.

<sup>25</sup> Sur les conditions sociales de mise en place de cette commission cf. Simon, J., 2007, *Governing through Crime: How the War on Crime Transformed American Democracy and Created a Culture of Fear*, New York, Oxford University Press.

<sup>26</sup> Cette commission disposait de 18 mois pour accomplir sa mission. Elle s'est assurée à temps partiel les services de 238 experts, a consulté plusieurs centaines de professionnels et de spécialistes, et a mené plusieurs dizaines de milliers d'auditions. Elle s'est réunie à sept reprises, pendant plusieurs jours à chaque fois et a organisé trois conférences nationales.

« *Building better policies on better knowledge*<sup>27</sup> » apparaît comme le crédo central de la commission qui constate que le crime est le parent pauvre de la politique des statistiques du gouvernement fédéral. La commission fait remarquer que l'objectif d'un bon système statistique s'impose par lui-même lorsqu'il s'agit des actions tournées vers l'économie, le chômage et l'éducation alors que cette nécessité semble si peu évidente lorsqu'il s'agit des politiques sur la loi et l'ordre ?<sup>28</sup>

L'investissement considérable dans le développement d'un savoir d'enquête sur les victimisations n'aurait jamais pu voir le jour sans cette foi, significatives des années 1950-70, dans les sciences sociales et leur capacité à résoudre des problèmes sociaux. C'est dans ce cadre où le progressisme socio-scientifique américain est à son apogée que Biderman et Reiss bénéficient des crédits de la commission présidentielle pour expérimenter les premières enquêtes exploratoires. Nous l'avons vu plus haut, Biderman a l'expérience des procédures et des méthodes d'enquête par entretien expérimenté lors de ses recherches sur les militaires. Il est également un fin connaisseur des travaux de psychologie sociale relative à la recherche sur les attitudes. Reiss y ajoute une bonne connaissance académique de la recherche sur le crime et les statistiques officielles de la police. De plus, ils bénéficient de l'appui d'un institut de sondage patenté chargé de conduire une grande enquête nationale sur un échantillon de belle taille.

Le Bureau of Social Science Research (Biderman), le National Opinion Research Center (Ennis) et l'University of Michigan (Reiss) entreprennent les premières enquêtes en 1965 et remettent leur rapport au gouvernement en 1967. Les rapports sont titrés respectivement: *Report on a pilot Study in the District of Columbia on Victimization Attitudes Toward Law Enforcement – Filed Survey I*; *Criminal Victimization in the United States: a report of a National Survey – Field Survey II*; et *Studies in Crime and Law Enforcement in Major Metropolitan Area – Fidel Survey III*.

Les trois rapports de recherche sont intégrés en annexe au rapport de la commission présidentielle qui présente en 300 pages une analyse détaillée de l'insécurité aux Etats-Unis et propose un large éventail de réforme et d'initiatives destinées à lutter contre la délinquance et l'insécurité. On peut dès lors s'interroger sur la manière dont ces premières recherches exploratoires participent à la définition du problème de la victime et, vice-versa, comment les acteurs de la sphère politique participent à la définition de l'objet à mesurer par l'enquête de victimisation. En effet, nous pouvons imaginer qu'un rapport aussi dense et précis nous apporte des éléments sur ce point. Or, la commission reste assez floue sur l'intérêt qu'elle porte pour la victime d'un côté et sa mesure de l'autre. Certes, le gouvernement Johnson exprime toute sa solidarité pour les victimes de crime. De plus, depuis 1965, la plupart des Etats américains ont adopté une loi sur l'indemnisation des victimes (*State Victim Compensation*). Mais le rapport de la commission ne mentionne pas de lien direct entre les objectifs de l'enquête et la mise en œuvre de cette politique. Si le rapport souligne que « *l'un des sujets les plus négligé des études sur le crime reste la victime* », il ne développe pas pour autant un questionnement plus précis sur cet objet. Les éléments les plus significatifs repérés dans le rapport relatif à la victimisation et sa mesure sont exprimés à partir de ces trois points :

---

<sup>27</sup> Sur la politique de recherche sur le crime du gouvernement Johnson, cf. Tonry, M., 1998, "Building Better Policies on Better Knowledge", in: *The Challenge of Crime in a Free Society*, U.S. Government Printing Office.

<sup>28</sup> Cf. Tonry, M, *Op. cite*.

At the present time, the best measure is considered to be statistics of offenses known to the police. It has always been known that there was a great deal of unreported crime, however, and given the changing nature of police forces and community expectations, there is very reason to believe that the ratio of reported to unreported crime, at least for some offenses, has been changing.

[...]

If it could be determined with sufficient specificity that people or businesses with certain characteristics are more likely to be crime victims, and that crime is more likely to occur in some places than others, efforts to control and prevent crime would be more productive”

[...]

No national statistics are available on relationships between victims and offenders in crimes other than criminal homicide”<sup>29</sup>

Pour comprendre ce rapport ambiguë entre l'enquête de victimisation et les politiques tournées vers la victime<sup>30</sup>, il faut rappeler l'analyse du sociologue du droit, Jonathan Simon, qui voit dans la commission présidentielle le point de départ de la construction de la victime comme pièce centrale d'un gouvernement par le crime (*governing through crime*) aux Etats-Unis. Mais il montre également qu'il s'agit moins de la définition de programmes clairs tournés vers la victime que d'une construction symbolique : “But while victims have been successful at winning attention and intervention from law makers, this strength cannot easily be converted into modern welfare benefits. Instead, in the logic of modern crime legislation, victims can benefit only by the production of overall security through the punishment of the person responsible [...]. Were victims to instead receive something akin to, say, workers' compensation, they would become just one more rent-seeking interest group, rather than the model of the “general will” they currently reflect. This has produced one of the most anomalous of modern crime legislation. Thought victims are the key subject addressed by crime legislation, there are not always or even often directly referenced.”<sup>31</sup>. De plus, le contenu du programme du Président Johnson reste très marqué par une croyance forte dans les programmes correctionnels alternatifs (la réhabilitation du délinquant) dont l'objectif est d'agir sur les causes de la délinquance<sup>32</sup>.

Dans ce contexte, on comprend mieux les premiers usages de l'enquête où les victimes sont considérées comme des sources d'information sur les taux du crime. L'enquête est définie sur la base de la codification de la statistique administrative. Ainsi, les catégories de victimisation sont codées en fonction de tel ou tel crime défini par *l'Uniforme Crime Report* (statistiques officielles de la police diffusée par le FBI) et non pas à partir de nouvelles catégories de victimes. L'enquête est ainsi mise dans une situation de concurrence avec les statistiques officielles. En 1967, les enquêtes exploratoires sont pour l'essentiel valorisées à travers leur capacité à produire une mesure fiable de *l'incidence de la victimisation*, souvent illustrée par

---

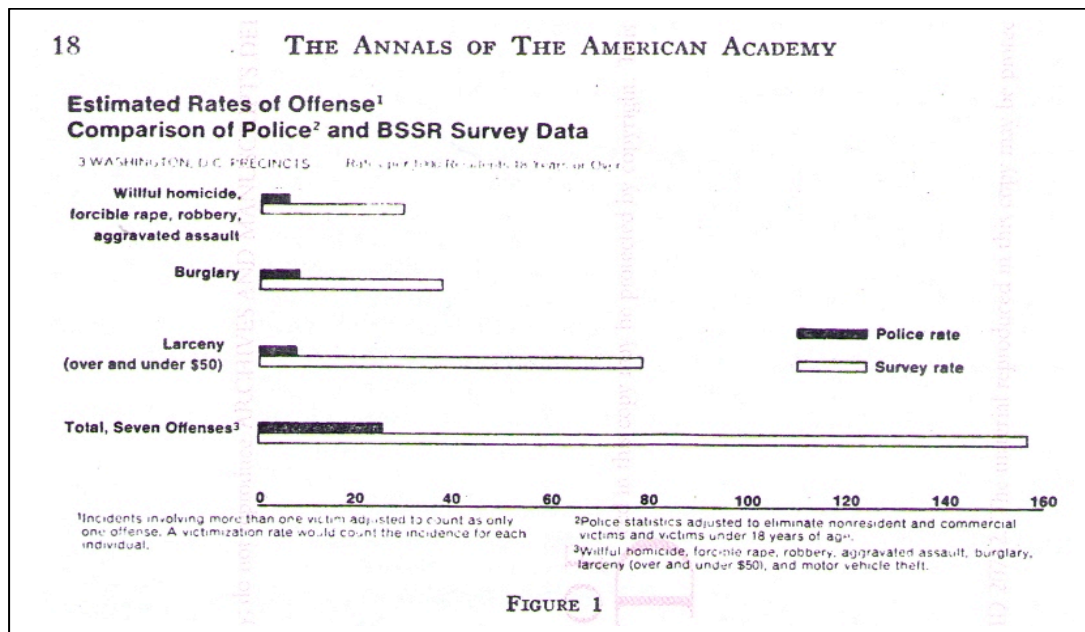
<sup>29</sup> President's commission on Law Enforcement and administration of Justice, 1967, *The Challenge of Crime in a free Society*, Washington: U.S. Government Printing Office.

<sup>30</sup> La campagne électorale de 1964, opposant le démocrate Johnson au Républicain Goldwater, s'est jouée autour du thème de la sécurité. Durant la campagne, Goldwater dénonce l'idéologie de la politique de lutte contre la pauvreté de Johnson et la rend responsable de la montée de la criminalité. C'est dans une logique de stratégie électorale que le gouvernement démocrate inscrit à son agenda la politique sur la loi et l'ordre comme une priorité.

<sup>31</sup> Simon, J, Op. Cité. 76.

<sup>32</sup> Walker, S., 1978, “Reexamining the President's Crime Commission, The Challenge of Crime in a Free Society after Ten Years”, *Crime and delinquency*, 24, 1, 1-12.

des graphes qui montrent le décalage impressionnant entre la statistique administrative et l'enquête de victimisation<sup>33</sup> :



Graphes illustrant le décalage entre les statistiques officielles et l'enquête de victimisation<sup>34</sup>.

### *L'enquête de victimisation comme compromis dans un contexte de remise en cause de la statistique*

Cette focalisation sur la fiabilité de *l'incidence de la victimisation* ne signifie pas pour autant que Biderman et Reiss envisage naïvement le crime s comme un objet mesurable selon une métrologie réaliste. Il discute cet écart de résultat, célébré par la notion de « chiffre noir » de la délinquance, dans un article marquant de l'histoire de la quantification du crime : *On exploring the Dark figure on crime*<sup>35</sup>. Retraçant l'histoire de la statistique criminelle depuis le XIXe, Biderman et Reiss reviennent sur le dilemme ancien autour de la mesure de la « délinquance réelle » et prennent place dans la controverse sur la signification des statistiques officielles.

Les deux sociologues relèvent dans ce récit historique deux postures intellectuelles antagonistes: d'un côté, les *réalistes* qui, considérant qu'il manque quelque chose à l'enregistrement policier ou de la justice, raisonnent en terme de « criminalité inconnue » et « criminalité apparente » et estiment pouvoir mesurer la « criminalité réelle », soit indirectement soit en perfectionnant le système de recueil de donnée. De l'autre côté, les *institutionnalistes* qui, dénonçant les conditions sociales de production des statistiques par les services de police, estiment que la quantité mesurée n'est que le reflet de l'activité répressive de la police. Pour Biderman et Reiss, Kitsuse et Cicourel apparaissent comme les porte-parole

<sup>33</sup>Il se fit de se rapporter à la manière dont l'enquête est valorisée par Biderman au départ. On peut aussi voir du côté du projet de recherche méthodologique développé par Reiss sans Reiss, A., Jr., 1967, "Overview of Problems and Suggestions for Research on Crime and Law Enforcement in Metropolitan Areas." NCJ 122, Washington DC: United States Department of Justice, Law Enforcement Assistance Administration.

<sup>34</sup>Biderman, A., 1967, "Surveys of Population Samples for estimating Crime Incidence", *The Annals*, 374, 16-33.

<sup>35</sup>Biderman, A. and Reiss A., 1967, On exploring the "dark figure" of crime. *Annals of the American Academy of Political Science*, 374, 1-15

de ce deuxième groupe. Dans l'article *A Note on the Use of Official Statistics*, ces derniers expriment leur conception de la statistique :

Notre conception théorique nous conduit à affirmer que les taux de comportements déviants sont produits par les actions engagées par les agents du système social qui définissent, catégorisent et enregistrent certains comportements comme déviants. [...] Ainsi la question qui doit être posée ne porte pas sur le caractère approprié des statistiques, mais doit porter sur les définitions incorporées dans les catégories utilisées par les personnes travaillant dans les systèmes sociaux produisant des statistiques et permettant d'identifier, de classifier et d'enregistrer des comportements déviants. [...] Les chiffres sont [...] obtenus par des statistiques établies dans des organisations particulières et ils peuvent être expliqués par les activités de ces organisations et leur rôle dans la désignation de la déviance. Ainsi, ces statistiques doivent être considérées comme les indicateurs de processus institutionnels plutôt que comme les indicateurs d'incidence de certaines formes de comportements: les variations détectées de comportements déviants (par exemple parmi les Noirs) telles qu'elles apparaissent dans les statistiques de différentes organisations peuvent être le produit de définitions différentes du comportement déviant utilisées par ces organisations, différences résultant des conditions idéologiques, politiques et organisationnelles affectant le processus de production statistique<sup>36</sup>.

Dans cette critique, Cicourel récuse toute forme de codage de la déviance. Ce qui a pour effet à cette époque d'atténuer radicalement la prétention à considérer les recueils statistiques comme des sources « prêtes à l'emploi ». C'est sur ce fil critique que Reiss et Biderman vont surfer pour justifier la mise sur pied d'une grande enquête nationale de victimisation. En effet, l'argumentaire de leur article n'est pas seulement fondé sur l'enjeu de révéler la face cachée du crime (le fameux chiffre noir) grâce aux enquêtes de victimisation, mais de proposer une nouvelle façon plus légitime de *construire une totalité*. Ils se positionnent dans la controverse comme dans un mouvement de balancier entre les *institutionnalistes* et les *réalistes* :

The crux of the traditional realist versus institutionalist controversy involves questions of validity rather than reliability. The cross section sample survey may represent an extreme pole in the movement from "institutionalist" to "realist" approaches to crime statistics, in its complete dependence on the unsupported verbal testimony of a non-official character. [...] In exploring the dark figure of crime, the survey generally has several other advantages over other organizationally processed statistics. First, it provides a form of organization that can transcend local practices by providing uniform operational definitions. Second, the surveys tapes the definitions of victims, independent of organizational processing, and it can compare these with those of formal processing organizations. Third, the survey can identify and compare what I institutionally labeled as crime with that consensually labeled as crime<sup>37</sup>.

En distinguant nettement les *institutionnalistes* des *réalistes* Biderman et Reiss sont plus à même de proposer une forme de compromis. Si l'enquête de victimisation implique des codifications (vol avec violence, violence interpersonnelle, etc.), elles visent néanmoins à

---

<sup>36</sup> On peut se référer au texte en ligne de ROBERT, Ch.-N., SARDI, M., 1996, « Modeste note sur une note qui l'est moins », *Pénombre*, I, 2, [http://penombre/lg/02\\_02.htm](http://penombre/lg/02_02.htm), présentant l'article de KITSUSE, J.I., CICOUREL, A.V., 1963, « A note on the uses of official statistics », *Social Problems*, XI, 131-139. Nous mobilisons un extrait de la traduction française sur [http://penombre/lg/02\\_03.htm](http://penombre/lg/02_03.htm).

<sup>37</sup> Biderman, A., Reiss, A., 1967, Op. cite.

interroger longuement les victimes et à tester la fiabilité des catégorisations. Par exemple, en étudiant les violences interpersonnelles, Biderman pose la question de savoir « *when does interpersonal violence become crime ?* »<sup>38</sup> Quelques années plus tard, au début des années 1980, Reiss publie un article dans le même sens en posant la question « *how serious is serious crime ?* »<sup>39</sup> Seule l'enquête de victimisation permet ce type d'analyse. De la sorte, elle rend acceptable les vastes totalisations en ceci qu'elle n'a pas ce biais de la statistique administrative, dénoncé par Kitsuse et Cicourel, de compter ensemble des choses qui sont en faites différentes<sup>40</sup>.

### *L'enquête de victimisation : son institutionnalisation et la question de ses usages ?*

Le projet de Biderman et Reiss rencontrent un premier obstacle en 1968 lors de la création du *National Criminal Justice Statistics Center*. Biderman est favorable à ce moment-là à la création d'un centre complètement indépendant des agences opérationnelles et des appareils politiques. Lors d'une communication au Congrès, il exprime le besoin de créer une activité statistique à chaque niveau de gouvernement, et ce par des agences responsables du recueil des données dégagées des contraintes administratives<sup>41</sup>.

Or, le gouvernement choisit de créer le *National Criminal Justice Center* sous les tutelles du *Department of Justice* et du *Law Enforcement Assistance Administration* (LEAA), agence chargée de financer les programmes expérimentaux au niveau des Villes et des Etats et d'encourager la recherche et l'innovation<sup>42</sup>. C'est dans ce contexte que l'enquête de victimisation est développée dès le début des années 1970. On peut dès lors s'interroger sur les conditions de réception de cette innovation par l'administration. Comment les statisticiens et les gestionnaires se réapproprient l'enquête ? Différents éléments d'archives permettent de reconstituer avec une relative précision la manière dont l'enquête est réceptionnée entre 1968 et 1972 par les statisticiens du *Bureau of the Census* qui ont la responsabilité de l'administration du questionnaire et les gestionnaires de la division statistique du LEAA<sup>43</sup>.

---

<sup>38</sup> Dès 1970, Biderman se penche sur l'étude des violences interpersonnelles. On trouve une valorisation de son travail plus tardivement, en 1973 : Biderman, A., 1973, « When Does Interpersonal Violence Become Crime ? Theory and Methods for Statistical Surveys », *A paper prepared for a meeting on "access to law" ; Research committee on the sociology of law, International Sociological Association, Girton College, Cambridge, England, September 25-28.*

<sup>39</sup> Reiss, A., 1982, "How Serious is Serious crime?", *Vanderbilt Law Review*, 35, 541-585.

<sup>40</sup> Analysant cette controverse, Andrew Abbott note que Biderman et Reiss ont interprété le travail de Cicourel comme une simple répercussion des critiques traditionnelles sur la validité des statistiques, sans tenir compte de l'appel de Cicourel à une autre manière de théoriser la déviance. Abbott nous livre dans son analyse une vision réductrice du projet scientifique de nous deux sociologues. Abbott, A., 2001, *Chaos of Disciplines*, Chicago, University of Chicago Press.

<sup>41</sup> Biderman, A., 1968, Proposed National Criminal Statistics Center, Hearings. Testimony before the Subcommittee on Census and Statistics, Committee on Post Office and Civil Service, U.S. House of Representatives, 90th Congress, Second Session, March 5-23, pp. 182-227.

<sup>42</sup> Créé en 1968, le LEAA est un dispositif issu de la *President's Commission on Law Enforcement and the Administration of Justice*.

<sup>43</sup> Cinq rapports nous ont permis de comprendre la nature des débats durant les quatre années qui précèdent la mise sur pied de la grande enquête nationale : U.S. Department of Commerce, 1968, Report on national needs for criminal justice statistics, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office; Turner, A.G., 1970, National Victimization Survey, Study Design Proposal, (document interne LEAA); Dodge R.W. et Turner, A., 1971, Methodological foundations for establishing a national survey of victimization. Reprinted in Lehen R.G. et Skogan W.G., 1981, The national crime survey : Working papers, vol.I: Current and historical perspectives, Washington, DC: U.S. Department of Justice; Turner, A.G., 1972, "LEAA'S National Crime Panel", LEAA-Project SEARCH, International Symposium on Criminal Justice, Information and Statistics Systems. (Document

Les archives révèlent que durant cette période qui précèdent le lancement de la grande enquête permanente, les personnes avancent progressivement, dans le brouillard, s'appropriant l'enquête d'une manière qui leur est propre. Un administrateur du LEAA témoigne de cette période de tâtonnement dans le projet de mise sur pied d'une grande enquête permanente :

As the research process continued with the necessary methodological tests prior to establishment of the Crime Panel, the objectives and uses were continuously modified. The approach remained one of building gradually with research and developmental work, expanding the objectives based on the results of previous work, until it could be determined what survey information could be routinely collected and published from a continuous national crime survey panel<sup>44</sup>.

Durant l'année 1969 le personnel du *Bureau of Census* et celui du LEAA travaillent en étroite collaboration, tout en sollicitant systématiquement Reiss et Biderman<sup>45</sup>. A l'issue de ces rencontres, le *National Criminal Justice Statistics Center* propose un premier plan d'étude (*Study Design Proposal*). Dans ce rapport nous trouvons la première définition de l'usage de l'enquête: « to measure the annual change in crime incidents for a limited set of major crimes and to characterize some of the socio-economic aspects of both the reported events and their victims.<sup>46</sup> ». L'idée de concevoir l'enquête comme un indicateur social fait largement consensus. Richard Dodge et Anthony Turner décrivent, en 1971, lors de la rencontre annuelle de l'*American Statistical Association*, les informations que la grande enquête nationale permanente devrait recueillir :

The core questions of the NCS will provide measures of the incidence of serious crime and the effect on its victims. Data available from the survey will include national estimate of crime events, the number of the victims, the economic cost of crimes, multiple victimizations, characteristics of offenders, and victim-offender relationships. These data will be published to display the socioeconomic and demographic distribution of crimes and victims, as well as the geographic distribution (that is, national and regional data), and data for some of the very large cities and states<sup>47</sup>.

En juillet 1972, la grande enquête permanente est lancée. Le gouvernement entend bien tirer les bénéfices de la somme considérable investie dans les recherches exploratoires et le lancement de la première grande enquête permanente. Les résultats sont attendus dans trois ans<sup>48</sup>. Les gestionnaires du LEAA demandent aux statisticiens d'indiquer comment les informations recueillies pourrait-être mobilisées et intégrées à l'action du gouvernement. Antony Turner est contraint à cette occasion de produire un document sur les usages potentiels des données de l'enquête. Il publie un rapport, *Victimisation Surveying. Its History,*

---

interne LEAA) ; Turner, A.G., 1972, "Victimization Surveying. Its History, Uses, and Limitations", prepared as a chapter for inclusion in the *Report of the National Advisory Commission on Criminal Justice Standards and Goals*.

<sup>44</sup> Work C.R., 1975, "Objectives of the NCS and of Victimization Surveys", partie d'un document interne du LEAA daté du 7 mars 1975.

<sup>45</sup> On s'appuie ici sur les témoignages de Work, *op. cité*.

<sup>46</sup> Turner, A.G., *National Victimization Survey: Study Design Proposal*, (document interne LEAA)

<sup>47</sup> Dodge R.W. et Turner, A., 1971, Methodological foundations for establishing a national survey of victimization. Reprinted in Lehen R.G. et Skogan W.G., 1981, *The national crime survey : Working papers*, vol.I: Current and historical perspectives, Washington, DC: U.S. Department of Justice.

<sup>48</sup> Le choix a été d'adopter une enquête permanente sur panel. Il s'agit d'interroger les mêmes personnes tous les six mois afin de suivre l'évolution de la délinquance. Chaque personne est interrogé 7 fois.

*Uses, and limitations*, pour le compte de la *National Advisory Commission on Criminal Justice Standards and Goals*. Le rapport prend place dans un document qui deviendra la doctrine officielle des politiques sur la loi et l'ordre du gouvernement Nixon :

Dans ce document Turner fait d'abord la démonstration des besoins pour de nouvelles données sur le crime (Need for New Measures on Crime) en listant toute une série de questions auquel un gestionnaire (*planner*) pourrait répondre de manière quantifiée (pour n'en citer qu'une : *How much assaultive violence in the city streets is attributable to juvenile gangs. Is this phenomenon rising, cresting, or slackening?* ).

Dans un deuxième temps, le statisticien du *Bureau of Census* ouvre des pistes pour de nouvelles fonctions en décrivant six usages potentiels des données de l'enquête : Le comptage (Types of crime amenable to study) ; l'évaluation des programmes du contrôle du crime et de prévention ; l'étude des conditions sociales et économiques du développement de la criminalité (Social and Economic Framework in the Study of Crime) ; la planification et l'allocation des ressources; la mesure des attitudes, c'est-à-dire de l'opinion des citoyens américains sur le problème de la criminalité (Crime versus Fear of Crime) ; et la comparaison des données au cas par cas que les statistiques officielles ne permettent pas<sup>49</sup>.

Pour justifier l'existence de l'enquête, les statisticiens du *Bureau of Census* doivent imaginer le moyen d'intégrer directement le dispositif d'enquête au dispositif d'action. On relève ici l'embryon d'un décalage progressif entre la représentation idéale de Biderman des fonctions de la statistique (Information, Intelligence, Enlightened Public Policy) et Reiss (Putting Sociology into Policy) et la nécessité pour l'enquête de prendre place dans la nouvelle administration du gouvernement Nixon. Apparaissent ici les premières confusions et les contradictions autour des usages assignés à l'enquête. Celles-ci annoncent l'entrée dans une phase de remise en cause de l'utilité de l'instrument.

## La remise en question de l'enquête

Dans un premier temps, les sociologues américains ont commencé par investir cette enquête sur les victimes encore inconnue qu'ils ont modelée en fonction de leur projet scientifique largement en phase avec la politique de science du gouvernement Johnson, et à laquelle ils se sont efforcés de donner un contenu et une légitimité. Le deuxième temps de l'institutionnalisation de l'enquête de victimisation nous incite à dépasser l'analyse du rapport entre le *savant et le politique*, pour comprendre comment, entre 1972 et 1985, d'autres acteurs (des administrateurs, des criminologues, etc.) se réapproprient l'enquête et en font circuler les résultats. Il faut se situer ici à un moment où le dispositif n'est pas encore stabilisé, où il se présente encore de manière confuse et contradictoire à tous ceux qui cherchent à le faire fonctionner. Durant cette période, la boîte noire de l'instrument est encore ouverte, l'enquête n'est pas complètement prête à servir. Ce n'est qu'à l'issue d'un long apprentissage, après de multiples investissements de forme, qu'elle pourra être stabilisée.

En 1977, l'enquête est remise en cause. Ce moment, souvent présenté comme un simple jalon par l'histoire officielle, permet d'identifier un point de départ où les critiques adressées à l'enquête sont révélatrices d'une nouvelle manière de l'envisager. C'est ici que s'opère le travail de traduction, que s'accomplit, plus ou moins facilement, l'adaptation de l'enquête aux

---

<sup>49</sup> Turner, A., 1972, *Victimization Surveying. Its History, Uses, and limitations*, prepared as a chapter for inclusion in the report of the National Advisory Commission on Criminal Justice Standards and Goals.

nouveaux usages et objectifs qui lui sont assignés. En essayant d'identifier les raisons qui font qu'à un moment précis, l'institutionnalisation d'une forme d'enquête est remise en cause, on se donne les moyens de comprendre comment, à la faveur d'une transformation de contexte, elle est l'objet de modifications qui reposent sur des « investissements de forme ».

### *De nouveaux scientifiques se réapproprient l'enquête*

A partir du milieu des années 1970, d'autres scientifiques s'approprient l'enquête. Parmi eux Wesley Skogan, politiste et criminologue à l'université de Chicago, dont les travaux prennent place dans un dispositif de recherche qui écarte l'étude de la compréhension des phénomènes de délinquance, au bénéfice de la production de savoirs et d'instruments tournés directement vers des actions de lutte contre le crime. En ce sens, il suit le célèbre criminologue James Q. Wilson qui explicite sa posture de recherche comme suit :

Policy analysis, as opposed to causal analysis, begin with a very different perspective. It asks not what is the cause of a problem, but what is the condition one wants to bring into being, what measure do we have that will tell us when that condition exists, and finally, what policy tools does a government possess that might, when applied, produce at reasonable cost a desired alteration in a present condition or progress toward the desired condition?<sup>50</sup>

Il s'agit d'une perspective de recherche marquée par le souci de production de savoirs directement opérationnels, sorte de recherche action directement mobilisable par les administrations. Chercheur invité durant l'année 1975 au *National Institute of Law Enforcement Assistance Administration*, Skogan publie à cette occasion un article, *Victimization Surveys and criminal Justice Planning*, où il tente de repérer les potentialités d'usage de l'instrument. Dans cet article, Skogan commence par rappeler les usages originels de l'enquête :

« Most of the initial effort relevant to planning and evaluation seems to be concentrated on three major topics. Surveys have been employed to generate new measures of the incidence or risk of crime; to gather information about crimes which will improve our ability to design and evaluate crime control activities; and to reveal something about victimizations which go unreported to the police and their effect upon official crime statistics<sup>51</sup> ».

Après avoir longuement explicité ces trois usages, qui est une traduction simplifiée du projet originel de Reiss et Biderman de mettre sur pied un indicateur social descriptif, Skogan conclut sur les autres usages potentiels de l'enquête de victimisation :

Il évoque d'abord la possibilité de mesurer l'efficacité de l'activité policière afin de développer des modèles de mécontentement des usagers à l'égard des services de police. A cet usage tourné vers l'évaluation de la qualité des services, Skogan ajoute la possibilité d'évaluer le succès des programmes récemment mis en œuvre du Crime Prévention Through Environmental Design (CPTED) dans plusieurs Etats. Il note également tout l'intérêt des enquêtes locales dans l'évaluation des programmes locaux

---

<sup>50</sup> Wilson J.Q., 1974, "Crime and the Criminologists", *Commentary*, July, 47-53, cite in Laub, J., 2003, "The Life-Course of Criminology in the United States", *The American Society of Criminology 2003 Presidential Address*, 55<sup>th</sup> annual meeting.

<sup>51</sup> Skogan, W. G., 1976, "Victimization Surveys and Criminal Justice Planning", *University of Cincinnati Law Review*, 45, 2, 167-206.

de lutte contre la criminalité (Law Enforcement Assistance Administration's High Impact Cities Program) dont l'objectif est de réduire l'occurrence de certaine victimisation en durcissant les cibles (violence, cambriolage, vol de voie publique) : « the surveys will enable evaluators to examine target crime in some détail, contrasting stranger with no stranger violence or crimes which take place in private as opposed to public places »<sup>52</sup>.

La conclusion programmatique de Skogan montre clairement comment d'autres scientifiques peuvent se réappropriier l'enquête à des fins complètement différentes. Les exemples cités renvoient à des programmes tournés vers la prévention des victimisations - programmes dans lesquels le gouvernement conservateur Nixon met alors beaucoup d'espoir – qu'il propose d'évaluer à partir de l'enquête de victimisation. Or, il s'agit ici d'une forme d'évaluation bien spécifique et différente de celle proposée par Biderman et Reiss. En effet, comme le souligne Theonig et Mény, il existe deux attitudes face à l'évaluation : « l'une est d'étudier s'il existe dans un système politique des organismes, des milieux, qui assument une activité d'évaluateur. [...] des acteurs sociaux et politiques consacrent-ils des efforts à repérer et à expliquer le contenu des résultats générés par des politiques publiques ? L'autre attitude tout à fait différente de la première, consiste pour l'analyste à bâtir des concepts et des méthodes qui permettent précisément de décrire, d'expliquer et de juger de façon scientifique les résultats de l'action gouvernementale.<sup>53</sup> »

Des chercheurs tels que Biderman ou Reiss pourrait représenter une troisième attitude. A la fois ils privilégient la première posture intellectuelle en considérant que l'évaluation constitue davantage un problème politique qu'une solution méthodologique. Mais ceci ne les empêche pas de s'investir dans le développement d'une méthode d'enquête, considérant que la contribution de l'enquête doit être d'éclairer ce problème à travers le prisme scientifique et politique d'une sociologie compréhensive. La deuxième attitude représentée par Skogan est plus proche du modèle de l'évaluation-expérimentation. Ici évaluer un programme, c'est mesurer scientifiquement son efficacité en observant l'évolution des variables d'impact pour deux échantillons statistiquement comparables de bénéficiaires et non bénéficiaires.

Cette orientation instrumentale et gestionnaire suscite beaucoup d'attentes, notamment chez les praticiens du management public du LEAA qui appelleront dès 1977 à une reconversion de l'enquête vers un usage plus opérationnel.

### *La remise en cause de l'instrument*

En 1974, les administrateurs du LEAA commanditent une évaluation de l'enquête à la *National Academy of Sciences* qui mobilise un groupe d'experts pluridisciplinaire. Ces derniers examinent tous les aspects de l'instrument, des objectifs qui lui sont assignés à la manière dont l'équipe qui en a la charge le dirige, en passant par la politique de publication des informations produit à partir du NCS. Dans la préface du rapport final, *Surveying Crime*, publié en 1976, les auteurs expriment la vulnérabilité d'une telle *innovation* dans un univers politique et institutionnel changeant aux intérêts multiples et contradictoires :

---

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Mény, Y., Thoenig J.C., 1989, *Politiques publiques*, Paris, PUF, cité in Spenlehauer V., 1998, *L'évaluation des politiques publiques. Avatar de la planification*, Thèse pour l'obtention du doctorat de science politique de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble.

“Social scientists might view this report as illustrative of the difficulties in institutionalizing an innovation, for the NCS is almost as new as the art of victim surveying and still in a preliminary stage of development. The NCS is also extremely complex and expensive. It costs the public in excess of \$10 million per year to operate, and its innovators and managers are pressured to demonstrate that the knowledge it ultimately might yield can help to reduce the nation’s crime rate within the next fiscal year. All statistical series are subject to pressures with which budget and personnel ceilings collide, but the NCS especially is vulnerable, for it is located in an operating agency, LEAA, whose own charter is not permanent. For a large-scale series in which designated households remain in the sample for 3 years, the operational need for long-term planning and budgeting is manifest. Equally manifest is the political need to justify data collection in terms of its short-term utility”<sup>54</sup>.

L’enquête de victimisation est financée par l’agence LEAA qui, rappelons-le, est responsable des projets d’innovation et de la gestion de l’allocation des ressources en matière de planification de la lutte contre la criminalité. C’est depuis cette agence que le débat autour de l’usage de l’enquête de victimisation se cristallise. Rapidement les gestionnaires du LEAA se heurtent à la difficulté de concilier l’autonomie scientifique de l’enquête avec son instrumentalisation à des fins opérationnels. Après avoir traité de cette difficulté dans un colloque de statisticiens, B.H. Renshaw, un administrateur du LEAA, décrit la tension permanente entre usage scientifique et usage politique de l’enquête :

There are two tensions in the management of any statistical enterprise which have a bearing on the future of the National Crime Survey. On one side there is the absolute need to maintain the objectivity and the integrity of the data series, but without isolating the statistical staff from the policy apparatus of the Department of Justice that plays a critical role in perpetuating the series. The second tension is for the Department of Justice and LEAA staff concerned with the victimization series to be informed by the best available statistical talent without shifting the fundamental policy responsibility of elected and appointed officials for policy direction to that advisory body.<sup>55</sup>

On constate que la question de la division du travail scientifique et politique ne se pose plus de la même manière. Il ne s’agit plus de penser les rapports entre science et politique mais de retrouver la légitimité du pouvoir politique et administratif sur l’instrumentation de la statistique. On comprend mieux ce déplacement si l’on tient compte des évolutions plus générales dans le fonctionnement de l’administration américaine. Au milieu des années 1970, le *New Federalism* porté par le gouvernement Nixon implique de nouveaux modes de gestion et d’évaluation des politiques publiques mises en œuvre par les Etats<sup>56</sup>. Cette évolution se traduit par une crise en interne au LEAA. Alors que celle-ci est née dans un contexte de relative aisance budgétaire sous un gouvernement à tendance progressiste (la *Great Society* de Johnson), l’agence traverse une période critique à partir du milieu des années 1970 avec l’arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur Nixon qui enrôle le LEAA dans une

---

<sup>54</sup> Penick, B.K.E., and Owens, M., 1976, *Surveying crime. Panel for the Evaluation of Crime Surveys. Committee on National Statistics Assembly of Mathematical and Physical Sciences. National Research Council*, Washington, D.C.: National Academy Press.

<sup>55</sup> Renshaw, B. H., 1978, “A Managerial perspective on the redesign of the national Crime survey”, in Lehnen, R.G. and Skogan W.G., 1981, *The National Crime Survey. Working Papers, Volume I: Current and Historical Perspectives*, U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics.

<sup>56</sup> Kempf, H. et Toinet M.F., 1980, « La fin du fédéralisme aux Etats-Unis », *Revue française de science politique*, 30, 4, 735-775.

politique de réduction des dépenses publiques et de réforme administrative. La mission principale du LEEA devient la vérification de l'utilité des dépenses publiques en matière de lutte contre le crime<sup>57</sup>. A cette occasion, une équipe spécialisée est mise en place au LEAA pour mesurer l'efficacité du *criminal justice system*. Or, celle-ci découvre rapidement les limites de l'enquête de victimisation d'un point de vue opérationnel. La remise en cause est explicite dans une annonce, parue dans la presse, déclarant la suspension de l'enquête de victimisation.<sup>58</sup>

Quelques semaines plus tard, la suspension de l'enquête est débattue au congrès. Le débat oppose d'un côté les scientifiques qui souhaitent maintenir l'enquête en préservant les objectifs qui lui sont assignés, et de l'autre James Gregg, le directeur administratif du LEAA et son personnel chargé d'évaluer au niveau local et des Etats l'efficacité des programmes. Un court extrait des échanges au congrès entre les représentants de ces deux groupes illustre la nature des débats :

**Mr. Gregg:** [...] In assessing the whole program, its value in light of its cost is a basic issue. We had requested the National Academy to address that issue in their study. The work of the academy was outstanding. In the report they prepared for us, however, this was one issue that they weren't able to address. We are going to try to independently assess that. There have been serious issues regarding the benefits of this survey. This partly stems from the Census Bureau's policies with respect to utilization of data for cities of population less than 250 000. This had made the survey not very useful for state and local officials, for state and local government planners, or for people who might be operating a community anti-crime program.

[...]

**Mr. Renshaw:** when we look at an agency for the direct benefits or the utility of the data, and particularly when we look to the range of public decisions on program development made because of the survey, we have found very little evidence that the investment that we made to date has had the kind of impact we had hoped for.

**Mr. Gudger:** I would like Mr. Chairman, for the record to show that I am reading from the National Academy of Sciences publication of 1976, entitled *Surveying Crime*, page 160, which reads:

The need for a continuing series of victimization surveys:

And it states:

We turn now to the importance of having the continuing series of national victimization surveys. Three distinct but related perspectives will be considered: A, that of a social indicator; B, that of the executive and legislative branches of government; and C, that of the scientists' interest in advancing the state of Knowledge of crime and its impact on American Society.

---

<sup>57</sup> Sur ce point, on se réfère aux témoignages suivants : Diegelman, R.F., 1982, *Federal Financial Assistance for Crime Control: Lessons of the Leaa Experience*, *The Journal of Criminal Law and Criminology*, 73, 3, 994-1011; Hagerty, J.E., *Criminal Justice: Toward a New Federal Role*, *Public Administration Review*, Vol. 38, No. 2 (Mar. - Apr., 1978), pp. 173-176.

<sup>58</sup> C'est James Gregg, le directeur administratif du LEAA, qui, sans concertation ni avec la commission parlementaire sur le crime (Subcommittee on crime), ni avec les principaux experts qui ont contribué à la construction de l'instrument, fait cette déclaration dans la presse qui annonce: « After collecting and analyzing crime victim data for nearly five years at a cost of \$53 million, the program's manager yesterday cited budget shortages and questions about the survey's validity and reliability as reasons for the suspension », in « Justice Division Suspends Survey on National Crime », 22 septembre 1977, *Washington Post*.

There follows a considerable treatment of these three areas sought to be met and I believe my previous questions have already indicated that the survey has had some beneficial effect here in meeting the second of these, that is, the needs of the executive and legislative branches of Government.

My concern, Mr. Chairman, has been that the other two objectives might be seriously prejudiced – the social indicator objective, the knowledge of crime and its impact on American society, if there be a suspension of this course of study which the National Research Council of the National Academy of sciences had proposed. Thank you very much Mr. Chairman<sup>59</sup>.

A l'issue de ce long débat, Gregg ne parvient pas à obtenir la suspension de l'enquête. Il est trop coûteux de l'abandonner et de renoncer à récolter les bénéfices de l'usage d'un indicateur social qui devient d'autant plus précieux que les données s'accumulent au fil des années. Suspendre l'enquête de victimisation pour concevoir un nouvel instrument plus proche des préoccupations gestionnaires, c'est ruiner les investissements de départ. On voit comment, dès sa création, l'enquête de victimisation crée des effets d'inertie qui rendent possible une résistance à des pressions extérieures. La suppression et la redéfinition de l'enquête de victimisation met en cause l'« acteur réseau » qui est constitué autour d'elle. Il faut souligner ici l'importance décisive des choix antérieurs (en faire un indicateur social) sur les nouvelles possibilités d'usage.

On peut poursuivre l'analyse de cette ouverture à de nouveaux usages à partir d'une autre enquête de victimisation, la *British Crime Survey*. Conçue dans un autre contexte scientifique et politique, l'enquête britannique fait l'objet d'usages sensiblement différents, élargissant ainsi le champ des possibles dans les débats autour du *design* de l'enquête aux Etats-Unis. Un détour final par l'enquête britannique vient éclairer notre analyse sur la dimension politique de l'enquête et les usages qui lui sont assignés.

### *Vers une nouvelle forme d'enquête : la référence à l'enquête britannique*

Entre 1979 et 1985, Biderman prend la direction d'un consortium composé d'experts en criminologie, de statisticiens et d'administrateurs chargés d'étudier la faisabilité de diverses transformations. Le consortium est divisé en deux groupes qui s'opposent sur la définition de l'usage de l'enquête<sup>60</sup>. D'un côté, la vieille garde des indicateurs sociaux qui agissent pour améliorer la fiabilité des résultats de l'enquête tout en maintenant ses usages originels (un indicateur social compréhensif). De l'autre, un groupe, composé pour l'essentiel de criminologues, qui souhaitent substituer à l'enquête américaine une autre forme d'enquête, similaire à l'enquête britannique nouvellement créée :

On trouve dans cette communauté de spécialistes, des chercheurs comme Rob Sampson, Kenneth Land, Wesley Skogan, Marcus Felson, Michael Hindelang, Michael Gottfredson, James Garoffalo, etc., un groupe qui entreprend à cette époque des théories sur le crime dans la perspective de développer des savoirs sur la prévention des victimisations. Ils sont porteurs de deux modèles théoriques développer dans le même

---

<sup>59</sup>Hearings before the subcommittee on crime of the Judiciary house of representatives, 95<sup>th</sup> congress, first session on Suspension of The National Crime Survey, October 13, 1977.

<sup>60</sup> Entretien avec le criminologue James Lynch, septembre 2007, John Jay College of Criminal Justice.

temps, à la fin des années 1970 : l'un est basé sur le concept de *style de vie (life style)* et l'autre sur celui d'*activité routinière (routine activity approach)*. Les deux théories, développées en grande partie à partir des données de l'enquête de victimisation, ont pour point commun de mettre au centre de leur analyse le rôle de la victime dans l'explication du passage à l'acte du délinquant. Dès lors, ils souhaitent développer un instrument de mesure leur permettant d'analyser comment, sur le plan empirique, les variables style de vie et activité routinière peuvent expliquer la relation qui existe entre le fait d'être victime d'un acte criminel et le milieu urbain<sup>61</sup>.

Si l'enquête de victimisation américaine a permis d'instituer ces théories sur la victimisation, elle ne permet pas d'apporter les données suffisantes pour renforcer leurs hypothèses. Et pour cause, la structure du questionnaire n'a pas été conçue pour informer avec précision les variables dont ils ont besoin. En revanche, l'enquête britannique (*British Crime Survey*), mise en place au début des années 1980, devient rapidement une référence car elle a été développée dans la perspective d'étayer des théories sur le crime. Un criminologue du laboratoire de recherche du Ministère de l'Intérieur britannique, qui participe au début des années 1980 à la conception d'une grande enquête permanente, raconte comment se présente la question du choix entre les deux modèles d'enquête :

À l'époque, il est apparu aux concepteurs de l'enquête BCS que 2 modèles pouvaient être adoptés. Le modèle des « indicateurs sociaux » avait été suivi par le NCVS. Son but était de créer un nouvel indicateur de délinquance qui servirait simplement d'indicateur social. Le modèle alternatif était de concevoir l'enquête comme un instrument de recherche en criminologie, avec suffisamment de souplesse pour traiter tout un éventail de questions de recherches qui seraient aussi pertinentes pour les politiques publiques. Nous avons décidé d'adopter ce modèle, dont le trait caractéristique était une structure modulaire<sup>62</sup>.

Le rappel du contexte scientifique et politique de l'enquête britannique est indispensable pour comprendre les raisons de la production d'un instrument capable de traiter des questions de recherches orientées vers la mise en œuvre des politiques publiques. L'enquête britannique est conçue par un petit groupe de chercheurs du laboratoire de recherche du Ministère de l'Intérieur (Home Office) dont la posture intellectuelle s'inscrit dans le sillage d'un James Q. Wilson dont nous avons constaté plus haut une posture de recherche focalisée sur l'analyse des moyens à mettre à œuvre pour lutter contre la délinquance au sacrifice d'une analyse compréhensive de ce phénomène. C'est dans ce cadre que les criminologues du Home Office développent à partir de la fin des années 1970 des recherches sur les conditions spatiales et matérielles du passage à l'acte du délinquant - formalisée par le concept de *prévention situationnelle*<sup>63</sup>. A ce moment-là, les recherches sur ce mode de prévention sont à leur stade embryonnaire. Les criminologues du Home Office ont besoin de données sur les

---

<sup>61</sup> L'un des membres de cette communauté de scientifiques, James Garofalo, explique la similitude des deux modèles dans Garofalo, 1986, « Lifestyles and victimization : an update », in Fattah, E.A., *From Crime Policy to Victim Policy : reorienting the justice system*, London, Macmillan. Les deux textes fondateurs de ces théories sont : Cohen, L E. and Felson, M., 1979. « Social change and crime rate trends: A routine activity approach », *American Sociological Review*, 44,588-608; et Hindelang, M. J., Gottfredson, M.R., and Garofalo, J., 1978, *Victims of personal Crime: an Empirical Foundation for a Theory of Personal Victimization*, Cambridge, Mass.: Ballinger.

<sup>62</sup> Hough, M., 2008, « Recherches sur la victimation et l'insécurité en Grande-Bretagne », in Zauberman, R., *Victimation et l'insécurité en Europe*. Paris: L'Harmattan.

<sup>63</sup> La prévention situationnelle évolue sous le gouvernement Thatcher. Elle apparaît souvent comme la mise en application des idées néo-libérales et conservatrices de la décennie 1980. Sur ce point cf. Sullivan, R. 2000, *Liberalism and Crime. The British Experience*, Lanham MD: Lexington Books.

victimisations afin d'étayer leur théorie. Ainsi, ils conçoivent l'enquête pour apporter des éléments d'explication et d'analyse des facteurs de la victimisation. Comme leur homologues américains, ils cherchent à étudier les variations des victimisations en fonction de facteurs modifiables, pour déterminer sur quel facteur il faut jouer pour éradiquer le crime. L'objectif n'est pas tant de développer des hypothèses sur les facteurs généraux de la croissance ou de la baisse de la délinquance que de permettre l'adoption par le gouvernement de mesure de prévention efficace<sup>64</sup>. Leur approche vise à prévoir pour prévenir, donc agir, et à la limite agir sans tout comprendre de la délinquance. C'est ce qui permet au chercheur britannique d'adopter une posture intellectuelle qui associe étroitement recherche et prévention. En donnant la primauté à la prévision sur la compréhension, il privilégie une conception multifactorielle du lien causal centré sur la victime. Il s'appuie sur une certaine façon de faire science, dans laquelle il ne s'agit plus de trouver une cause nécessaire et suffisante à un effet pour comprendre la société. L'idée de cause est abandonnée au profit de celle de *facteur de risque*<sup>65</sup>.

En envisageant l'enquête de victimisation comme un instrument d'analyse des facteurs de risque orienté vers des politiques publiques de prévention, les chercheurs britanniques conçoivent une enquête dont la structure du questionnaire est suffisamment flexible. Et c'est son système de question modulaire qui lui confère cette flexibilité. Au début des années 1980, l'enquête britannique couvre 6 thématiques qui sont autant de modules : victimisation ; style de vie ; peur et perception du crime ; pratiques de prévention du crime ; contact avec la police ; délinquance auto-reportée. Les modules sont distribués dans un questionnaire divisé en trois parties : *the main questionnaire ; the victim form ; and the follow-up questionnaire*. Comme ce type de questions demande moins de précision que celles visant à estimer le volume de la délinquance, il n'est pas nécessaire d'interroger la totalité de l'échantillon sur ces thèmes. Afin d'abrèger l'entretien, la personne interrogée ne répond qu'à l'un de ces six modules. Cette flexibilité et ce faible investissement dans la recherche d'une incidence de la victimisation fiable sont les deux grandes caractéristiques divergentes de sa grande sœur américaine, plus rigide et plus stable.

Le *redesign* de l'enquête américaine entamé concrètement en 1985 s'opère dans la recherche d'un compromis entre ces deux usages, et l'adaptation de l'outil à d'autres catégories de victimisation. Dans cette perspective, pendant près de dix ans, les chercheurs bénéficient de nombreux crédits afin de formaliser un nouveau questionnaire et de relever le défi méthodologique d'améliorer la fiabilité des résultats. Mais on rentre ici dans une deuxième phase importante de l'histoire de l'enquête qui mérite une autre investigation.

### *Pour conclure : l'opposition entre deux manières de faire science*

---

<sup>64</sup> Les « criminologues de gauche » fustigent un tel usage de l'enquête de victimisation en taxant le domaine de recherche autour de la prévention situationnelle de « nouvelle criminologie administrative » dans Trevor, J., MacLean, B. et Young J., *The Islington crime survey. Crime victimization and policing in Inner City in London*, Brookfield, Gower.

<sup>65</sup> On trouve des recherches similaires pour le cas états-uniens. Celle-ci ont été conduite en 1984 à travers l'administration, à la grande enquête permanente, de questionnaires supplémentaires sur les facteurs de risque: le « Victim risk supplément ». Ce supplément a permis de démontrer que les styles de vie des personnes pouvaient être liés à leur probabilité d'être victime. De ces résultats, une série de questions fut développée pour fournir des données sur le style de vie des répondants. Les variables liées au style de vie incluent l'occupation des répondants (shopping, usage des transports publics, etc.) et les préoccupations en matière de sécurité prises par les répondants. Toutes ces données ont été utilisées pour évaluer la vulnérabilité des répondants à la victimisation.

On constate ici que l'opposition classique, dans l'usage de l'enquête, entre recherche compréhensive et recherche appliquée, souvent interprétée en termes de rapport plus ou moins directe à l'action, peut être analysée aussi comme deux façons de *faire science* qui correspondent à deux logiques bien différentes impliquant un aspect politique et cognitif. Cette opposition apparaît à travers les deux tendances qui semblent se dégager aux deux extrémités du processus de fabrication de l'enquête.

L'enquête permanente américaine de victimisation, telle qu'elle est envisagée par Reiss et Biderman, prend place dans un idéal de maîtrise par la prévision et l'adaptation. Comprendre les changements sociaux en quantifiant des tendances sociales, c'est adopté une visée futuriste. Dans un contexte où il s'agit de chercher les causes et les remèdes des problèmes de victimisation dans la société et dans la loi, la science doit être suffisamment surplombante afin d'envisager un horizon lointain. L'enquête de victimisation comme indicateur descriptif institue cette réalité.

Le moment critique de 1977 permet de repérer un basculement progressif où l'on passe d'une enquête tournée vers la compréhension de la société vers une enquête dont la focale est réduite vers l'analyse des facteurs de risque. On comprend cette réduction seulement si l'on tient compte du fait que le projet d'une action par la société se dérobe, car c'est la société elle-même, dans un contexte de progrès technique et social, qui implique de nouveaux modes de vie et l'abondance d'objets de consommation facilitant le crime. La science du crime n'a plus besoin d'une enquête de victimisation comme instrument de prédictibilité ou de projection vectorielle pour agir sur la société mais d'une enquête tournée vers la précaution et la protection des victimes<sup>66</sup>.

L'analyse de l'évolution de l'enquête de victimisation, dans une perspective diachronique, à partir des acteurs qui s'en saisissent, en déploient des usages, la font évoluer et composent à partir d'elle des communautés de spécialistes, aura permis, espérons-le, de donner à voir comment le politique se loge dans ce savoir d'enquête, et comment les acteurs eux-mêmes parviennent à tenir compte de cette dimension.

## Sources

Biderman, sans référence, ni date, "Comment on Reiss's "Putting Sociology into Policy"", consultable dans les archives du BSSR, Maryland University.

Biderman, A. and Reiss A., 1967, "On exploring the "dark figure" of crime". *Annals of the American Academy of Political Science*, 374, 1-15

Biderman, A., 1967, "Surveys of Population Samples for estimating Crime Incidence", *The Annals*, 374, 16-33.

---

<sup>66</sup> Ces deux tendances repérées rejoignent, par certains aspects, les hypothèses d'Alain Desrosières sur les liens entre formes statistiques et manières de penser le rôle de l'Etat dans Desrosières A., 2003, « Historiser l'action publique. L'Etat, le marché et la statistique », in Laborier P. et Trom D., *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 207-221. De plus, il nous semble que l'usage de l'enquête pour l'analyse des facteurs de risque peut être mieux comprise à partir de l'hypothèse d'Ulrich Beck qui pointe le fait que si durant la période moderne les réponses aux problèmes étaient recherchés dans la science, à son tour celle-ci devient source de danger et de crise. Beck, U., 2003, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.

Biderman, A., 1968, "Proposed National Criminal Statistics Center Hearings", Testimony before the Subcommittee on Census and Statistics, Committee on Post Office and Civil Service, U.S. House of Representatives, 90<sup>th</sup> Congress, Second Session, March 5-23, pp. 182-227.

Biderman, A., 1973, "When Does Interpersonal Violence Become Crime? Theory and Methods for Statistical Surveys", *A paper prepared for a meeting on "access to law"; Research committee on the sociology of law, International Sociological Association, Girton College, Cambridge, England, September 25-28.*

Biderman, A., 1976, "The Survey Method as an Institution and the Survey Institution as a Method", in Sinaiko, H.W., Broedling L.A. (Eds.), *Perspectives on Attitude Assessment: Surveys and their Alternatives*, Champaign, Pedleton, p. 39-53.

Biderman, A., 1979, "Aversions to social concepts", *Proceeding of the Social Statistics Section, American Statistical Association.* p. 329.

Bordua, D. J. and Reiss, A. J., 1967, "Sociology in Law enforcement", *Working Paper of the Center for Research on Social Organization*, Department of sociology, University of Michigan.

Crawford E.H. and Biderman A., 1969, *Social Scientists and International Affairs. A case for a Sociology of Social Science*, New York, John Wiley and Sons.

Diegelman, R.F., 1982, "Federal Financial Assistance for Crime Control: Lessons of the Leaa Experience", *The Journal of Criminal Law and Criminology*, 73, 3, 994-1011

Hagerty, J.E., "Criminal Justice: Toward a New Federal Role", *Public Administration Review*, Vol. 38, No. 2 (Mar. - Apr., 1978), pp. 173-176.

Dodge R.W. et Turner, A., 1971, "Methodological foundations for establishing a national survey of victimization", Reprinted in Lehen R.G. et Skogan W.G., 1981, *The national crime survey : Working papers, vol.I: Current and historical perspectives*, Washington, DC: U.S. Department of Justice.

Garofalo, 1986, "Lifestyles and victimization : an update", in Fattah, E.A., *From Crime Policy to Victim Policy : reorienting the justice system*, London, Macmillan.

Cohen, L E. and Felson, M., 1979. "Social change and crime rate trends: A routine activity approach", *American Sociological Review*, 44,588-608

Hindelang, M. J., Gottfredson, M.R., and Garofalo, J., 1978, *Victims of personal Crime: an Empirical Foundation for a Theory of Personal Victimization*, Cambridge, Mass.: Ballinger.

Hearings before the subcommittee on crime of the Judiciary house of representatives, 95<sup>th</sup> congress, first session on Suspension of The National Crime Survey, October 13, 1977.

Hearings before the subcommittee on evaluation and planning of social programs of the committee on Labor and public welfare united states senate, 91<sup>st</sup> congress to provide for the

establishment of the George Washington Memorial Institute For the Social Sciences, July 22, 1970.

Hough, M., 2008, « Recherches sur la victimation et l'insécurité en Grande-Bretagne », in Zauberman, R., *Victimation et l'insécurité en Europe*. Paris: L'Harmattan.

Lehnen, R.G. and Skogan W.G., 1981, *The National Crime Survey. Working Papers, Volume I: Current and Historical Perspectives*, Washington D.C., U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics.

Penick, B.K.E., and Owens, M., 1976, *Surveying crime. Panel for the Evaluation of Crime Surveys. Committee on National Statistics Assembly of Mathematical and Physical Sciences. National Research Council*, Washington, D.C., National Academy Press.

President's commission on Law Enforcement and administration of Justice, 1967, *The Challenge of Crime in a free Society*, Washington, U.S. Government Printing Office

Reiss, A., 1966, "The role of the police in a changing society", *Working papers of the center for research on social organization*, department of sociology, University of Michigan.

Reiss, A., 1970, "Putting Sociology into Policy", *Social Problems*, vol.17, n°3, 289-294.

Reiss, A., 1982, "How Serious is Serious crime?", *Vanderbilt Law Review*, 35, 541-585

Reiss, A.J., Jr., 1967, *Overview of Problems and Suggestions for Research on Crime and Law Enforcement in Metropolitan Areas*, NCJ 122, Washington DC, United States Department of Justice, Law Enforcement Assistance Administration.

Reiss, 1961, "The social integration of Peers and Queers", *Social Problems*, 9, 2, 102-120.

Renshaw, B. H., 1978, "A Managerial perspective on the redesign of the national Crime survey" in Lehnen, R.G. and Skogan W.G., 1981, *The National Crime Survey. Working Papers, Volume I: Current and Historical Perspectives*, Washington, U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics.

Robert, Ch.-N., Sardi, M., 1996, « Modeste note sur une note qui l'est moins », *Pénombre*, I, 2, [http://penombre/lg/02\\_02.htm](http://penombre/lg/02_02.htm), présentant l'article de Kitsuse, J.I., Cicourel, A.V., 1963, « A note on the uses of official statistics », *Social Problems*, XI, 131-139, traduction en français sur [http://penombre/lg/02\\_03.htm](http://penombre/lg/02_03.htm).

Skogan, W. G., 1976, "Victimization Surveys and Criminal Justice Planning", *University of Cincinnati Law Review*, 45, 2, 167-206.

Trevor, J., MacLean, B. et Young J., *The Islington crime survey. Crime victimization and policing in Inner City in London*, Brookfield, Gower.

Turner, A.G., 1970, *National Victimization Survey, Study Design Proposal*, document interne; Law Enforcement Assistance Administration.

Turner, A.G., 1972, "LEAA'S National Crime Panel", *LEAA-Project SEARCH*, International Symposium on Criminal Justice, Information and Statistics Systems

Turner, A.G., 1972, "Victimization Surveying. Its History, Uses, and Limitations", prepared as a chapter for inclusion in the *Report of the National Advisory Commission on Criminal Justice Standards and Goals*.

U.S. Department of Commerce, 1968, *Report on national needs for criminal justice statistics*, Washington, D.C., U.S. Government Printing Office

Wilson J.Q., 1974, "Crime and the Criminologists", *Commentary*, July, 47-53

Work C.R., 1975, "Objectives of the NCS and of Victimization Surveys", document interne, Law Enforcement Assistance Administration.

## Bibliographie :

Abbott, A., 1999, *Department & Discipline: Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press

Abbott, A., 2001, *Chaos of Disciplines*, Chicago, University of Chicago Press.

Anderson, M., 1988, *The American Census, A Social History*, New Haven, Yale University Press

Beck, U., 2003, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.

Bryant, Ch., 1989, « Le positivisme instrumental dans la sociologie américaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 78,78, 64-74.

Chapoulie, J-M, 2001, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Le Seuil.

Davidson, R., 1985, *Whitehall and the Labour Problem in Late-Victorian and Edwardian Britain, A Study in Official Statistics and Social Control*, London , Croom Helm.

Desrosières, A., 1997, *A quoi sert une enquête ? Biais, sens et traduction*, Genèses, 29, 29, 120-122.

Desrosières, A., 2003, « Historiciser l'action publique. L'Etat, le marché et la statistique », in Laborier P. et Trom D., *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 207-221.

Desrosières, A., 1993, *La politique des grands nombres*, Paris, La découverte.

Desrosières, A., 1997. « Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques », in : Dupoirier E. et Parodi J.L. (éds.), *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan, 15-33.

Desrosières, A., 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines, Vol.I.

- Desrosières, A., 2008, *Un gouvernement par les nombres*, Paris, Presses de l'École des Mines, Vol.II.
- Didier E., Névanen S., Robert Ph., Zauberman R., 2009, « La solidité des institutions. Les statistiques de "victimation" de l'INSEE (1996-2006) », *Genèses. Sciences Sociales et Histoire*, 74, 128-144.
- Duncan J. et Shelton W., 1978, *Revolution in United States Government Statistics, 1926-1976*, Washington, US Department of Commerce.
- Grémy, J-P., 2006, « L'enquête nationale de victimation nord américaine (National Crime Survey) », *Cahiers du CAMS*, « Histoire du calcul des probabilités et de la statistique », n°70.
- Grémy, J-P., 2008, « Les trois enquêtes nationales de victimation : ressemblances et différences », in Bauer, A., 2008, *La criminalité en France. Rapport de l'Observatoire national de la délinquance 2008.*, Paris, CNRS Editions.
- Kempf, H. et Toinet M.F., 1980, « La fin du fédéralisme aux Etats-Unis », *Revue française de science politique*, 30, 4, 735-775.
- Meny, Y., Thoenig J.C., 1989, *Politiques publiques*, Paris, PUF.
- Simon, J., 2007, *Governing through Crime: How the War on Crime Transformed American Democracy and Created a Culture of Fear*, New York, Oxford University Press.
- Simpson, Ch., 1996, *Science of Coercion: Communication Research and Psychological Warfare*, (1945-1960). New York, Oxford University Press.
- Spenlehauer V., 1998, *L'évaluation des politiques publiques. Avatar de la planification*, Thèse pour l'obtention du doctorat de science politique de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble.
- Sullivan, R. 2000, *Liberalism and Crime. The British Experience*, Lanham MD, Lexington Books.
- Tonry, M., 1998, "Building Better Policies on Better Knowledge", in: *The Challenge of Crime in a Free Society*, Washington, U.S. Government Printing Office.
- Topalov, Ch., 2004, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de l'"école de Chicago" en sociologie ». in Heilbron J., Lenoir R., Sapiro G., Pargamin P., *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*. Paris : Fayard, 127-157.
- Walker, S., 1978, "Reexamining the President's Crime Commission, The Challenge of Crime in a Free Society after Ten Years", *Crime and delinquency*, 24, 1, 1-12.
- Zauberman, R., Hough, M., Pauwels, L., et Playsier, S., 2008, *Victimation et insécurité en Europe : Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, L'Harmattan.